

# Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription  
2017-2018

## ► Inscription ▼

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## ► Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▼

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. Pour garantir la **qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.
3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération. La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► Extrait du règlement intérieur ▼

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'entrée sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription  Fait à  Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

# Stages intensifs Classes de Seconde

Fiche d'inscription  
2017-2018NOM PRÉNOM Adresse Code postal  Ville Tél mobile étudiant  Tél mobile parents e-mail  @ Établissement fréquenté en 2017-2018 Études envisagées après le baccalauréat Qu'attendez vous de ce stage ? 

## ► Stages et matières choisis ▼

- Stage de Noël (26-30 déc. - Maths+Français)**
- Module optionnel :**  Anglais  Histoire-Géo.  
 Physique-Chimie  Économie
- Stage de février (19-24 fév. - Maths+Français)**
- Module optionnel :**  Anglais  Histoire-Géo.  
 Physique-Chimie  Économie
- Stage de printemps (16-21 avril - Maths+Français)**
- Module optionnel :**  Anglais  Histoire-Géo.  
 Physique-Chimie  Économie
- Stage de pré-rentrée (25-30 août - Maths+Français, pas de module optionnel)**

Date et signature obligatoires ci-contre

prépasup

Ne rien inscrire  
Réservé au secrétariat

# Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription  
2017-2018

Sera retourné visé par le secrétariat

Afranchir  
au tarif lettre  
en vigueur

## Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.
3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'entrée sur la rue.

Visa PRÉPASUP

Melle - M.

## Cadre réservé au secrétariat

Paris, le  Mademoiselle, Monsieur, nous avons bien reçu votre inscription à l'un de nos stages "Secondes 2017-2018" et vous en remercions.

- Stage de Noël (26-30 déc. - Maths+Français)**  
 **Module optionnel :**  Anglais  Histoire-Géo.  
 Physique-Chimie  Économie
- Stage de février (19-24 fév. - Maths+Français)**  
 **Module optionnel :**  Anglais  Histoire-Géo.  
 Physique-Chimie  Économie
- Stage de printemps (16-21 avril - Maths+Français)**  
 **Module optionnel :**  Anglais  Histoire-Géo.  
 Physique-Chimie  Économie
- Stage de pré-rentrée (25-30 août - Maths+Français, pas de module optionnel)**

Votre dossier est  complet  incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions